

## Edito

Résoudre le problème du chômage, c'est simple comme une déclaration présidentielle : il suffit de traverser la rue. Bon, d'accord, tout le monde se marre avec cette saillie et chacun peut y aller de sa caricature, parfois très drôle, pour illustrer cette sentence. Mais derrière ça, qu'a voulu dire notre président des riches (sans les guillemets) ? En fait, tout le fond de sa pensée : un boulot, tu le prends, ou bien tu es un parasite de la société qui ne souhaite que vivre à ses crochets. Et tant pis si ça n'a rien à voir avec tes aspirations de vie, et tant pis si ça n'a rien à voir avec ton MÉTIER.

Car c'est bien de cela dont il s'agit : détruire les métiers, et tout ce qui va avec, le geste professionnel, les pairs, la reconnaissance et le positionnement dans une société. Et l'AFPA, toujours volontaire pour servir de laboratoire social aux volontés de casse du même nom par le Ministère du Travail, a encore une fois répondu « présente ». Tout d'abord dans son service aux usagers et la dernière prestation proposée : « Prépa Compétences ». Tout est dans le titre, on ne cherche même plus à masquer la fraude. À l'AFPA, on ne prépare plus à avoir une qualification, un métier pour avoir un emploi. Non, juste une ou 2 compétences, de manière à être « employable ». Et qu'est-ce qui rime avec employable ? Jetable, vous répondrons le MEDEF et ses serviteurs du gouvernement. Mais c'est pas grave, puisqu'il suffira de préparer à de nouvelles compétences, pour être à nouveau employable : on a tous droit à plusieurs vies professionnelles, paraît-il. Mais il n'y a pas que les usagers de l'AFPA à vivre cette régression, les salariés sont passés à la même moulinette. Ça a commencé avec le transfert dans les filiales Accès à l'Emploi et Entreprise (mais sans le capitaine Kirk), où les psychologues du travail (BAC+5), par exemple, sont considérés comme des rabatteurs de candidats pour alimenter les formations. Et pour les autres, la degère a déjà annoncé que tous les métiers allaient évoluer : on ne sait pas encore ce qu'elle nous prépare, mais c'est sûr, y'en aura pour tout le monde.

Si « C'est en faisant n'importe quoi qu'on devient n'importe qui », alors Pascale D'Artois est en passe de devenir une grande n'importe qui.

## Brèves de CRE

**RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES DU CRIF (PRFE) :  
TOUJOURS PAS D'INFOS !**

Les notifications toujours pas arrivées, les bons de commandes encore moins. Donc on ne peut rien en dire, si ce n'est que, au Conseil Régional comme ailleurs, à force de supprimer des emplois, ben le boulot ne se fait plus.

**OÙ L'ON REPARLE DES ICP :  
LE SI N'EST PAS CAPABLE DE LES COMPTER**

Le SI, c'est le Système d'Information, celui par lequel tout passe : Paye, Congés, ICP (Indemnité de Congés Payés). Comme tous les ans, l'es ICP, on en parle, mais l'AFPA ne règle pas pour autant ses dettes envers les salariés. Nouveauté 2018 : Il apparaît que la création des filiales et le transfert de salariés dans ces mêmes filiales sont la cause du non versement... pour cause d'impossibilité de les calculer.

Le problème énoncé vient du fait que les salariés transférés doivent percevoir les ICP au prorata de leur temps de présence dans chaque entreprise (EPIC, Filiale). Le calcul doit être si difficile à effectuer que ça ne peut pas se faire instantanément.

Sauf que pour les salariés restés dans l'EPIC, il n'existe aucune excuse au non versement. Comme à chaque fois qu'elle en a l'occasion, l'AFPA fait de la trésorerie sur le dos de ses salariés. Au motif de solidarité entre l'EPIC et les filiales, la direction en profite pour nous tirer tous vers le bas...

**FILIALES ET CONGÉS PAYÉS :  
LE BUG !**

Après avoir subi le transfert de leur contrat de travail dans une nouvelle entreprise, les salariés des filiales ont eu la surprise de voir que leur droit à Congés Payés avait été amputé d'une semaine et que leurs congés pour ancienneté ont tout bonnement disparu. Si ça se trouve, les compteurs d'ancienneté ont été remis à zéro au moment de leur arrivée dans leur nouvelle entreprise.

A priori, il s'agirait d'un malencontreux bug informatique, un de plus (cf. ci-dessus).

La directrice régionale s'est engagée à ce qu'il n'y ait aucun problème : « chaque salarié concerné doit pouvoir poser et prendre ses congés ». Donc, retour à la bonne vieille feuille papier pour les demandes. ... /...

.../... Et dire que l'informatique était censée résoudre tous nos problèmes... manifestement, il reste du boulot.

**ACCORD SUR LE « DROIT À LA DÉCONNEXION » :  
ENCORE UNE FUMISTERIE QUE SUD NE SIGNERA PAS**

La négociation sur la déconnexion est terminée. Qui signera ? Qui ne signera pas ? Quel dilemme. Soyons honnêtes, pas besoin de lire l'accord en entier pour se faire une opinion. L'article 2 suffit à éclairer nos petites lanternes. Pour l'Afpa, seuls les jours non travaillés sont considérés comme déconnectables. Ne soyons pas étonnés de recevoir un courriel un vendredi à 23h27. Eh oui, c'est un jour travaillé.

Pour SUDFPA, la déconnexion doit avoir lieu dès la fin des heures de travail. Pas vraiment pareil...

Pour SUDFPA, une déconnexion, une vraie, doit commencer par la coupure des systèmes informatiques en dehors des heures travaillées.

Pour SUDFPA une déconnexion, une vraie, c'est quand ce sont les expéditeurs de message hors temps de travail qui sont dans le viseur, pas les destinataires. Mais attention, dans sa grande bonté envers les destinataires, l'AFPA a prévu qu'il n'y aura pas de sanction envers celles et ceux qui ne répondront pas pendant leur déconnexion.

Pas trop d'enthousiasme tout de même le fameux « sauf imprévu » dans l'accord est là pour rappeler que pour l'AFPA la déconnexion, c'est avant tout un affichage et surtout pas une volonté.

***Bilan Social 2017 : Avis circonstancié de la délégation SUD FPA***

À proprement parler, il ne s'agit même pas de falsification, pensa Winston tandis qu'il rajustait les chiffres du ministère de l'Abondance. Il ne s'agit que de la substitution d'un non-sens à un autre. La plus grande partie du matériel dans lequel on trafiquait n'avait aucun lien avec les données du monde réel, pas même cette sorte de lien que contient le mensonge direct. Les statistiques étaient aussi fantaisistes dans leur version originale que dans leur version rectifiée. On comptait au premier chef sur les statisticiens eux-mêmes pour qu'ils ne s'en souvinssent plus.

Ainsi, le ministère de l'Abondance avait, dans ses prévisions, estimé le nombre de bottes fabriquées dans le trimestre à cent quarante-cinq millions de paires. Le chiffre indiqué par la production réelle était soixante-deux millions. Winston, cependant, en récrivant les prévisions donna le chiffre de cinquante-sept millions, afin de permettre la déclaration habituelle que les prévisions avaient été dépassées. Dans tous les cas, soixante-deux millions n'était pas plus près de la vérité que cinquante-sept millions ou que cent quarante-cinq millions. Très probablement, personne ne savait combien, dans l'ensemble, on en avait fabriqué. Il se pouvait également que pas une seule n'ait été fabriquée. Et personne, en réalité, ne s'en souciait. Tout ce qu'on savait, c'est qu'à chaque trimestre un nombre astronomique de bottes étaient produites, sur le papier, alors que la moitié peut-être de la population de l'Océanie marchait pieds nus.

Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas reconnu, cet avis est extrait de 1984, de George Orwell. Et en l'occurrence, il s'applique parfaitement à la situation actuelle de l'AFPA. Si les chiffres de la comptabilité sont tenus avec la même rigueur que ceux des effectifs, alors on peut s'inquiéter. Ou alors on peut se réjouir : si ça se trouve, la situation financière n'est pas aussi dramatique qu'on nous le répète à longueur de journées. D'ailleurs, au regard des équipements et outillage qui ont été poubellisés<sup>1</sup> récemment alors qu'ils auraient pu servir ailleurs, on est en droit de penser que l'AFPA ne manque pas de moyens.

***Pour trouver un représentant SUDFPA-Solidaires en Ile de France***

Paris : Martine GLEYZE	Nanterre/Meudon/Plessis : François DUVAL
DRIF : Jean-Marc CELLIER	Stains/Gonesse : Richard LALAU
Champs/Meaux : Nathalie LE VANNIER	Créteil : Bernard BONNET
Évry-Ris/Lardy : Jean DUFAU	Bernes / SOA : Pascal GRANDIN

SUD FPA Ile de France - 1 rue de la Citoyenneté - 93240 STAINS - <http://sudfpa.net>

<sup>1</sup> Le directeur du centre de Stains vient d'envoyer à la ferraille toutes les machines et armoires d'outillage et de matériel de l'ancien atelier d'électricité et maintenance industrielle. Le motif : c'était du matériel qui avait plus de 20 ans (c'est sûr qu'un jeu de clés plates, il faut respecter la DLUO...). Tout ça sous la surveillance de la directrice des services et moyens généraux. Le plus « drôle », c'est qu'il va falloir racheter tout cet équipement pour le Centre de Gonesse qui devra conduire des formations « Electricien de Maintenance en Systèmes Automatisés » dans le cadre de l'appel d'offre à venir (si il sort un jour).